

Édito de la DG

L'arrivée de l'été coïncide avec la fin du cycle habituel des activités de nos établissements. L'affairement dans les préparatifs des fêtes de fin d'année, est une façon de saluer la chaleur retrouvée et la joie de se retrouver entre personnes accompagnées, familles et salariés, dans une ambiance joyeuse et altruiste!

Ces manifestations sont comme un paravent au contexte ambiant peu rassurant. Or, nous devons poursuivre, quoiqu'il arrive, la mission qui est la nôtre: accompagner les personnes qui nous sont confiées, avec les moyens nécessaires.

Cette période est aussi celle du bilan de l'année et la structuration de la rentrée prochaine. Ainsi, la dynamique de notre organisation a été impactée cette année par plusieurs événements dont les plus importants sont: fin de négociation et signature du 1^{er} CPOM associatif avec la mise en œuvre opérationnelle de son cortège d'obligations, réponses à appels manifestation et réflexion soutenue autour de la transformation de nos offres.

En perspective, nous projetons dès la rentrée de faire évoluer cette organisation dans sa structuration, afin qu'elle s'accorde mieux aux exigences du présent, et qu'elle soit prête à affronter les nouveaux défis du futur, dans une articulation systémique identifiée.

Bel été à tous !

Brigitte Joly, DG



Mot du Président



Nous l'avions prévu et anticipé, l'année 2024 est pour nous plus que jamais une année de changements.

2024 est notre année d'entrée en CPOM – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, avec une nouvelle exigence de suivi d'activités et de reporting financier, ce qui nous oblige à accélérer la structuration du siège et de ses fonctions de centralisation, et la montée en puissance des services support aux établissements. Nous devons mieux fonctionner, mieux fonctionner ensemble, et multiplier les échanges et coopérations inter-établissements.

2024 est aussi une année où nous allons développer les extensions obtenues dans le cadre des AMI Inclus'IF 2030, ou négociées dans le cadre du CPOM. Toutes nos propositions n'ont pas été retenues (ce sera partie remise) mais celles qui l'ont été, pour plus de 60 bénéficiaires, sont pour nous très importantes. Notamment les deux sur l'inclusion professionnelle et le « Parcours Pro » avec extension de l'agrément de 20 à 25 ans. Nous défendons depuis des années l'idée qu'à 20 ans, les jeunes qui ont développé des compétences professionnelles ne sont pas prêts à l'insertion professionnelle, loin de là. Il faut les accompagner « encore un peu » ! Au SESSAD AIDERA et à l'IME Cour de Venise, ce sera dorénavant possible.

En 2024, nous continuons la conduite des nouvelles évaluations externes avec 3 établissements. La dernière en date, celle de la Plateforme ECLAIR (77) a été très positive et je remercie particulièrement l'équipe et le directeur pour avoir su communiquer aux évaluateurs l'esprit (pourquoi on fait comme ça) et la lettre (les éléments de preuve) de la qualité de notre accompagnement, et la bienveillance qui anime les professionnels.

2024 est l'année où nous devons accélérer le passage en plateforme sur 4 de nos établissements « enfants ». Actualiser tous les projets d'établissement et le projet associatif pour refléter les nouvelles évolutions et les orientations prises dans la contractualisation CPOM.

2024 est aussi l'année des JO et JOP, avec le thème du sport mis à l'honneur dans tous nos établissements sous la houlette d'un référent sport, des participations proposées à l'événement, mais aussi des contraintes particulières pour les établissements parisiens pendant les JO.

Ce n'est pas une surprise et je suis désolé de me répéter, bulletin après bulletin, mais le contexte social est toujours tendu avec de graves difficultés de recrutement partout, comme dans tout le secteur. Cela touche les personnels éducatifs, de soins ainsi que les personnels administratifs. Nous avons ainsi eu des difficultés à finaliser la clôture des comptes 2023 ce qui, conjugué aux nouvelles contraintes imposées par le CPOM, nous a conduit à décaler notre AGO au mois de Septembre 2024. En anticipation, plus d'information sur « 2023 en synthèse » dans ce bulletin.

Rendez-vous donc à notre AGO après les congés d'été, que nous vous souhaitons reposants, ensoleillés et heureux.

Jean-Marc Monguillet

2023 en synthèse...

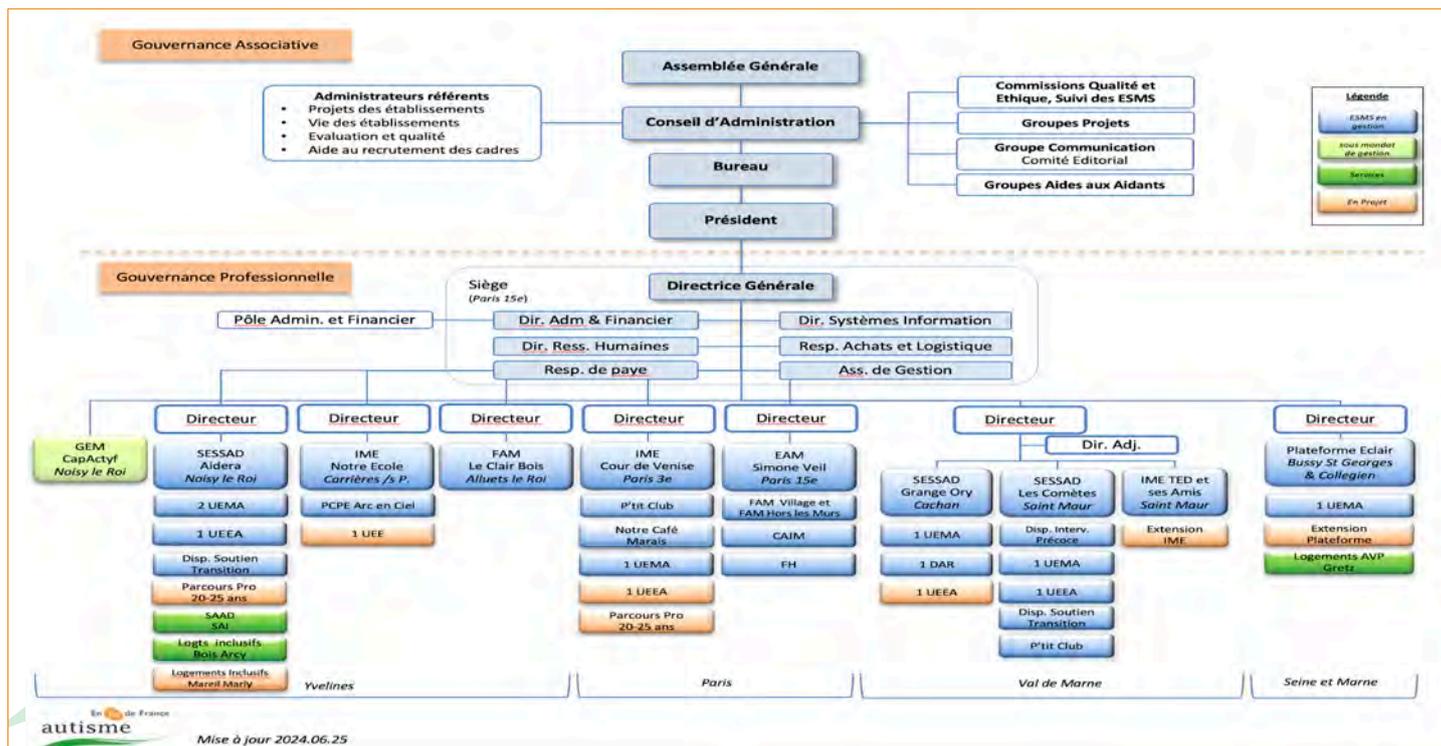
2023 année intense avec des opérations majeures :

1. Fusion absorption de l'association AIME 77 avec date d'effet juridique au 1/7/2023 : intégration de la Plateforme Eclair (77) et de l'IME A l'Ecole de Ted et ses Amis (94), effective à fin 2023:

- Intégration des professionnels d'AIME 77, Mise en place du cadre de gestion d'AelDF, avec support des services du siège.

2. Négociation et signature avec l'ARS Ile-de-France du premier CPOM d'AelDF à effet au 01/01/2024

- Travaux du Conseil d'Administration sur les orientations stratégiques de l'association pour traduire, dans le strict respect des valeurs fondatrices de l'association, les évolutions survenues ces dix dernières années dans le secteur médico-social : évolution de l'offre, intensification des interventions précoces, autodétermination des personnes accueillies, soutien des aidants...



- Travaux des établissements sur la transformation de leur offre et leur implication sur leurs territoires en application des nouvelles orientations nationales, avec en ligne de mire l'évolution obligatoire vers une future organisation en plateforme sur le modèle de la plateforme Eclair (77);
- Construction par le siège du futur cadre de fonctionnement du CPOM, et notamment du nouveau dispositif de suivi comptable et financier et de reporting à l'ARS Ile de France.

3- Dépôt de projets d'extension co-construits avec les établissements (cf. encart)

- dans le cadre de la négociation CPOM;
- en fin d'année 2023 en réponse aux AMIs Inclusif 2030 de l'ARS Ile-de-France.

4- Poursuite de l'informatisation des établissements, en liaison avec le projet national ESMS numérique :

- Refonte complète des infrastructures informatiques;
- Amorçage du déploiement du «dossier de l'usager informatisé»;
- Déploiement de logiciels professionnels :Ageval (suivi des événements indésirables et des plans d'action des établissements) et Octime (gestion des plannings).

5- Audit patrimonial énergétique des établissements, pour définir et cadencer les investissements à effectuer dans les 10 prochaines années en matière d'amélioration du confort et des performances énergétiques.

6. Mise en œuvre de projets structurants dans certains établissements :

- **IME Cour de Venise et Petit Club (75)**: ouverture d'une UEMA, lancement du Parcours de Professionnalisation;
- **Plateforme Eclair (77)**: Refonte de la modalité logement pour les jeunes adultes;
- **IME Notre Ecole et PCPE Arc en Ciel (78)**: réhabilitation complète de l'internat, et retour à une capacité d'accueil de 10 places ; réorganisation des modalités d'accompagnement en PCPE;
- **Pôle Autisme 94** : lancement de la réorganisation des établissements du Val de Marne (**SESSAD Les Comètes, SESSAD Grange Ory, IME A l'Ecole de TED et ses Amis**) en mode préfiguration de plateforme, sous une Direction unique; ouverture d'un DAR à Thiais sans oublier la gestion au quotidien de tous les établissements dans un contexte de ressources RH qui reste partout très tendu.

2024 continue sur un rythme aussi intense que 2023 : mise en œuvre du CPOM, préparation de la mise en place des projets AMIs Inclus'IF 2030, poursuite des projets informatiques déjà engagés, réécriture des projets d'établissement dans le cadre de la transformation de l'offre, préparation d'un nouveau cycle d'évaluations à réaliser d'ici la fin de l'année, ...

2023			
	182 Membres actifs 84 donateurs uniques		11 Etablissements ou services sur 4 Départements
	500 Personnes TSA accompagnées au 01/01/2024		400 Professionnels Formés au 01/01/2024
	Financeurs		
Des Partenaires à nos côtés CNSA, Région Ile de France, CCAH, AGEFIPH, AFPA, Fondation Orange, Arval, Fonds de dotation Haguro, Fonds de dotation Autisme en France, Fondation du Luxembourg, Pickering, The Walt Disney Company (France), Lions Club de Bailly-Noisy, d'Elancourt, de Maule, Rotary de Maisons-Laffitte, Agences Century 21 de Paris 15, ...			

Inclus'IF 2030 et nouvelles extensions

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Inclus'IF 2030 et de la négociation CPOM, les projets suivants ont été obtenus:

- o **A l'IME Cour de Venise (75)**: Pérennisation du P'tit Club sur financement ARS; Ouverture d'une UEMA de 7 places ; Extension de 10 places Parcours Pro sous modalité SESSAD avec prolongation de l'âge à 25 ans ; Ouverture d'une UEEA de 10 places; Passage en Plateforme.
- o **SESSAD AIDERA (78)**: Extension de 10 places en Pôle de Professionnalisation avec prolongation de l'âge à 25 ans.
- o **A l'IME Notre Ecole (78)**: Extension de 7 places pour une Unité d'Enseignement Élémentaire (UEE)
- o **Au Pole Autisme 94**: Extension de 8 places de l'IMETed et ses Amis (AMI); Extension de 10 places pour une UEEA
- o **A la Plateforme ECLAIR (77)**: Extension de 10 places.

Les extensions doivent ouvrir dans les 12 mois. A fin 2024, ce sont plus de 60 solutions nouvelles qui seront proposées. Bravo à tous les professionnels des établissements et du siège, qui se sont mobilisés dans la construction de ces projets.

Évaluations externes

Depuis la loi du 2 janvier 2002, les ESMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités, suivant un cycle alternant évaluations internes et évaluations externes.

Pour les établissements d'AeIDF, cette obligation a été mise en œuvre avec à chaque fois une forte mobilisation des équipes et en s'appuyant sur des grilles d'analyse de la qualité exigeantes et adaptées à l'accompagnement des personnes avec TSA, plus complètes que les grilles officielles. Chaque évaluation conduit à un diagnostic précis et à la rédaction d'un plan d'action visant à corriger les points insatisfaisants et à soutenir une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Au fil des années, les grilles d'analyse de la qualité imposées dans les évaluations externes se sont enrichies, mais aussi complexifiées, souvent dans un formalisme administratif éloigné de la vraie qualité de l'accompagnement proposé. Dans la pratique, la multiplication des évaluations s'est aussi traduite par une charge de travail importante au détriment de l'accompagnement au quotidien, avec bien souvent une mise en œuvre insuffisante des plans d'action retenus. Cette dérive générale a aussi été ressentie dans nos établissements.

Face à ce constat, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer le dispositif en confiant à la HAS la responsabilité d'élaborer une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESMS. **Désormais, chaque établissement doit faire l'objet tous les 5 ans d'une évaluation unique réalisée par un organisme accrédité par la HAS. A également été publié un calendrier avec les échéances pour chaque établissement pour réaliser ce nouveau type d'évaluation.**

La nouvelle procédure d'évaluation a pour objectif d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées au regard d'un référentiel (publié en mars 2022) centré sur la personne accompagnée, afin de permettre la définition de plans d'amélioration de la qualité avec la priorisation d'actions correctives face aux manquements les plus importants. Très complet, le référentiel est structuré en 3 chapitres (la personne accueillie, les professionnels et l'établissement) et 9 thématiques qui recouvrent tous les aspects de l'organisation de l'accompagnement, le tout décliné en 42 objectifs, 18 critères impératifs qui doivent être satisfaits, et 157 critères détaillés de façon à recouvrir tous les types de situations (notés de 1 à 4). Les méthodes d'évaluation imposées incluent des entretiens avec les personnes accompagnées, les membres du CVS, les professionnels et la gouvernance.

La réalisation d'une évaluation externe est ainsi devenue au fil des ans un vrai projet qui questionne l'ensemble de l'établissement, ses personnels et tout son environnement. C'est un évènement majeur dans la vie de l'établissement.

A la suite du rapport d'évaluation, l'établissement dispose d'un mois pour proposer un plan d'actions correctives en réponse aux manquements les plus importants, notamment sur tous les critères impératifs. Le rapport d'évaluation et le plan d'amélioration de la qualité sont transmis à l'ARS et rendus publics.

Pour AeIDF, cette nouvelle procédure, que plusieurs établissements vont devoir mettre en œuvre dès cette année 2024, conforte ce que nous faisons déjà, mais elle rajoute des contraintes sur des critères nouveaux pour lesquels les degrés d'exigence ne sont pas toujours clairs. Elle va aussi conduire les établissements à être plus rigoureux dans la production des éléments de preuve, dans la préparation de toute l'équipe avant l'évaluation et dans la définition et la mise en œuvre des actions qui en découleront.

Une première évaluation brillamment réussie par la Plateforme ECLAIR

Les 21 et 22 mai 2024 a eu lieu l'évaluation de la Plateforme Eclair avec des retours très positifs : l'établissement obtient une note globale de 3.71 sur les critères impératifs dont 17 sur 18 obtiennent la note maximale. Un seul critère impératif nécessite une action corrective, la sécurisation des données, qui sera résolue via le Dossier Unique de l'Usager informatisé, déployé d'ici la fin de l'année..

L'évaluateur souligne le fait que « le respect des jeunes et la bienveillance vis à vis des familles est l'un des axes forts de la vie de l'établissement », étayé par une équipe « très engagée, très compétente avec une grande motivation » et en « recherche constante d'inclusion des jeunes », et par une « direction [...] soutenante et à l'écoute de toutes les propositions pouvant faire progresser la qualité de l'accompagnement ».

Bravo à toute l'équipe de la Plateforme ECLAIR !

Langage et autisme, le défi des expressions imagées ...

peut-on « avoir le cœur sur la main », et pourquoi est-ce qu'on me le dit ?). Cette incompréhension a des répercussions sur leurs capacités à inférer sur les états mentaux d'autrui, c'est-à-dire à tirer une conclusion sur le sens d'une discussion : qu'est qu'il peut bien vouloir me dire ? est-ce qu'il me prend pour un idiot ? comment est-ce que je dois réagir ? C'est toute leur vie sociale qui peut en être fortement perturbée.

La langue française est particulièrement piégeante avec ses nombreuses expressions métaphoriques, par exemple « être dévoré par les remords ». Mais toutes les langues ont leurs idiotismes, expressions imagées d'une manière propre à chaque pays : en France, il pleut « des cordes » en cas de forte pluie, tandis que dans les pays anglo-saxons, il pleut « des chats et des chiens ». Ces expressions ne font sens que par leur ensemble, et non par une analyse mot à mot des éléments qui les composent. Seul leur sens figuré compte, elles jouent sur l'image et supposent d'être interprétées, non pas « au pied de la lettre » (encore une expression !), mais au second degré. Leur compréhension suppose l'accès à l'abstraction, ce qui peut les rendre difficiles à appréhender pour quelqu'un dont la pensée est plus littérale. Pour les personnes TSA, même de haut niveau, l'apprentissage des idiomes et métaphores est un parcours semé d'embûches.

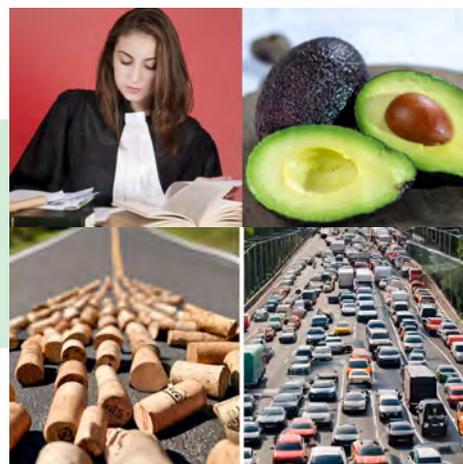
Ah, les expressions françaises ! Régalez-vous pour les linguistes, mais défi pour beaucoup lorsqu'elles surgissent, avec leurs bizarreries, au détour d'une phrase. Beaucoup sont devenues communes, et nous les utilisons couramment sans y prêter attention.

Mais pour les personnes autistes, les comprendre, au même titre que les doubles sens, les jeux de mots, l'humour au second degré, peut se transformer en une véritable épreuve d'athlétisme mental, source de grande confusion intérieure et génératrice de malentendus dans les relations sociales. C'est ce que nous disent depuis longtemps des personnes TSA de haut niveau, porte-parole de leurs communautés, quand elles décrivent les difficultés de leur quotidien (Joseph Schovanec, Brigitte Harrison...). Ce qui ne les empêche pas d'avoir aussi leurs propres codes, leurs propres expressions, par exemple quand elles parlent de nous, les « neurotypiques ».

Une des particularités de la communication chez les personnes avec TSA touche à leur interprétation littérale du langage, dont elles cherchent à décrypter mot à mot le sens. Elles peinent à comprendre les énoncés imagés et leur lien avec le contexte de la discussion, et sont déroutées par l'absurdité de ce qu'elles entendent (comment

car ils supposent d'analyser le contexte, l'intention, l'émotion de la personne qui parle, et des indices tels que l'intonation de la voix, les gestes et le regard. En classe par exemple, un enseignant qui remarque « Combien de fois dois-je vous le répéter ? » ne pose pas une véritable question et un élève qui y répond passera facilement pour insolent !

Autre piège, la polysémie, c'est-à-dire le fait qu'un mot ait plusieurs sens, ce qui nécessite de faire un choix instantané entre les différents sens possibles en fonction du contexte. La polysémie crée une incertitude qui peut entraîner des erreurs d'interprétation et créer des malentendus qui vont mettre les personnes TSA en difficulté. Par exemple : avoir besoin d'un avocat, mais un avocat qui se mange ou pas ? Il y avait des bouchons sur la route... (voir ci-dessous).



Alors comment rendre le langage plus accessible aux personnes TSA ?

Pour naviguer dans ce labyrinthe linguistique et rendre accessibles ces expressions imagées, il faut les accompagner d'explications claires, de contextes visuels ou historiques, d'exemples d'utilisation.

Surtout, il faut être très vigilant quand on discute avec une personne TSA, quand on plaisante, fait des jeux de mots, se montre ironique ou ambigu. Dès qu'on soupçonne qu'elle est déconcertée et mal à l'aise, il ne faut pas hésiter à expliquer, à reformuler. C'est particulièrement important lorsqu'on lui donne des instructions pour s'assurer que les étapes en sont bien comprises, parce qu'elle peut se "bloquer" sur une consigne quand elle n'en saisit pas l'implicite, ou quand on lui fait des remarques pour éviter qu'elles ne soient mal interprétées.

Vous avez tout compris ? Petit test page de droite!



De Gauche à droite et de bas en haut: 1. Sauter du coq à l'âne; 2. Mi figue-mi-raisin; 3. un froid de canard; 4. Avoir un chat dans la gorge; 5 quand les poules auront des dents; 6. Chanter comme une casserole; 7. Se noyer dans un verre d'eau; 8. Mettre de l'eau dans son vin; 9. Pedaler dans la semoule; 10. Pisser dans un violon; 11. Marcher sur des œufs; 12. Une aiguille dans une meule de foin

Journée de l'autisme 2024



Paris



VOIR AU DELÀ DE L'AUTISME!

A l'occasion de la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'autisme

Autisme en Ile de France vous invite à une porte ouverte le 2 avril 2024 de 16h à 18h au siège de l'association afin d'en apprendre plus sur le spectre de l'autisme et les troubles associés

#TOUSENBLEU

Notre Café Marais a accueilli le CODIR de la délégation de Paris de l'ARS Ile de France tandis qu'un stand de sensibilisation à l'autisme était installé devant le Café.

Le Siège n'a pas été en reste et a proposé une portes ouvertes à destination des voisins.

NOTRE CAFÉ
MARDI 2 AVRIL
JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

Rendez-vous au stand de sensibilisation à l'autisme installé devant le café. Café et petits gâteaux préparés par les jeunes de l'IME seront à votre disposition.



Val de Marne

Activité partagée dans l'école pour les élèves de l'UEEA de Valenton autour d'une activité KAPPLA, décoration des salles et chasse aux œufs pour les petits du DIP.

Lancement de la campagne « un mois un droit », dans tous les établissements du 94, l'occasion de revenir sur les droits des Personnes Handicapées avec les professionnels mais aussi avec les enfants et familles.

Plusieurs jeunes du DIP, du **SESSAD Les Comètes** et de l'**IME de TED et ses amis** ont participé à la marche inter établissements Autis'Day, organisée par l'APOGEI94 tous habillés de bleu. Un arbre a été planté à cette occasion.

Quant aux enfants de l'UEMA de Cachan, c'est une gigantesque fresque collective qu'ils ont réalisée avec tous les élèves de l'école.



Inauguration au **SESSAD Grange Ory** d'un tableau réalisé par un jeune de l'établissement.



Yvelines

Au **SESSAD Aidera**, de nombreuses manifestations dans les écoles accueillant des dispositifs scolaires TSA: A Elancourt, tous les enfants de l'école maternelle ont décoré un cœur en bleu et sont venus les coller sur une affiche en forme de cœur au sein de l'UEMA, tandis que les



élèves de l'école Pasteur de St Nom ont participé à des ateliers proposés par l'équipe de l'UEEA.

Autisme à l'école

Tous mobilisés pour la journée mondiale de l'autisme



Dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme qui avait lieu le 2 avril, les élèves et les enseignants de l'école élémentaire Pasteur se sont mobilisés toute la semaine pour réaliser des panneaux exposés dans le hall et les couloirs de leur établissement. Pour montrer leur engagement, tous étaient vêtus de bleu, couleur apaisante appréciée des enfants porteurs de ce handicap.

L'équipe de l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) leur a proposé des ateliers au gymnase de l'école pour mieux comprendre les troubles du spectre de l'autisme (TSA) qui toucheraient en France environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans. Les enfants ont aussi formé un immense ruban dans la cour. Une classe spécialisée accueille actuellement 7 enfants atteints de troubles autistiques au sein de l'école Pasteur.

© Magazine Grand Angle #79 - Saint Nom la Bretèche



A l'IME Notre Ecole, les jeunes se sont retrouvés tous habillés de bleu pour une gigantesque chasse aux œufs



Brèves ...

Don du Rotary Maisons-Laffitte - Le Mesnil le Roi

Le samedi 22 juin à la Mairie de Maisons Laffite et sous la présidence de M. le Maire Jacques Myard, let en présence du Maire du Mesnil le Roi, Serge Caseris, le président du Rotary Club a remis à AeIDF un don de 1.800 €. Ce soutien renouvelé nous permet de financer les actions militantes qui ne sont pas couvertes par les dotations des financeurs publics, telles que l'aide aux aidants et le soutien à la guidance parentale notamment pour les familles découvrant le diagnostic TSA de leur enfant.

Le président Jean-Marc Monguillet a chaleureusement remercié le Rotary pour son soutien constant.

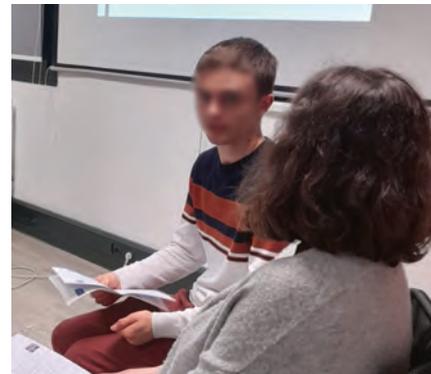


Brèves (suite)...

Réunion d'orientation SESSAD AIDERA

La préparation à l'insertion professionnelle est une priorité pour l'association et pour le **SESSAD AIDERA** qui a construit depuis plus de 10 ans son «Pôle de Professionnalisation» accueillant 15 adolescents jusqu'à 20 ans.

La passerelle vers l'inclusion professionnelle concerne potentiellement un nombre croissant de jeunes qui poussent plus loin leur parcours de formation, et c'est tant mieux, mais le sujet du post-SESSAD et de sa nécessaire préparation est un sujet encore insuffisamment connu des familles concernées et donc source de stress.



Le SESSAD organisait le 14 mars une réunion d'orientation destinée aux parents des jeunes actuellement accompagnés par le SESSAD, pour présenter les différents parcours professionnels possibles après le collège ou le lycée, et surtout un retour d'expériences professionnelles par quelques jeunes, «anciens élèves» du SESSAD. Un grand merci aux 4 jeunes qui se sont prêtés à l'exercice, en évoquant leurs parcours très divers (en IMPro, en ESAT, en Entreprise Adaptée et encore en milieu ordinaire).



Les familles se sont mobilisées pour venir à la réunion, ont questionné sur les structures adultes et se sont intéressées aux propositions de visites d'ESAT dans un échange très convivial. Les témoignages très vivants des jeunes ont apporté un aspect très concret et intéressant pour les familles de l'après SESSAD. Initiative à renouveler, et à élargir à d'autres thèmes, comme par exemple l'alternance.

A noter que le SESSAD a obtenu dans le cadre des AMI Inclus'IF 2030 une extension de 10 places de son «Pôle de Professionnalisation» en «Parcours Pro», avec la possibilité de prolonger l'accompagnement jusqu'à 25 ans pour ces jeunes qui bien souvent n'ont pas achevé à 20 ans leur parcours de formation, ni leur préparation pour l'après SESSAD.



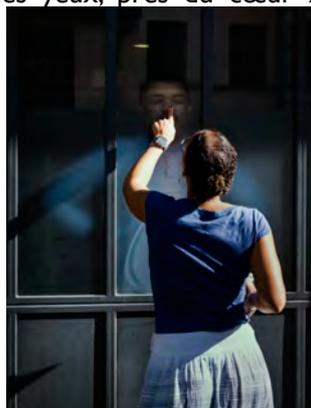
Exposition Loin des Yeux Près du Cœur de Lucie Hosdiene-Darras à la BnF et à Notre Café Marais

Lucie Hosdiene-Darras fait partie des 200 photographes sélectionnés pour la grande commande photo «Radioscopie de la France : Regards sur un pays traversé par la crise sanitaire», financée par le ministère de la Culture et pilotée par la Bibliothèque nationale de France.

Sa série photographique « Loin des yeux, près du cœur » témoigne du quotidien de personnes en situation de handicap et de leur accompagnement au sein de l'IME **Cour de Venise** et du FAM Teranga (Normandie) qu'elle a suivies pendant 6 mois. Elle aborde la manière dont les personnes avec

TSA ont vécu la crise pandémique, tant sur le plan social que sur le plan psychologique. Elle met en lumière dans ses photos leurs univers et leurs perceptions du monde, grâce aux activités qui leur sont proposées au quotidien mais aussi le lien qui les unit aux professionnels qui les accompagnent,

Ses photos ont été exposées à la BnF jusqu'au 23 juin, et sont encore visibles à **Notre Café Marais** jusqu'à la fin de l'été.



© Lucie Hosdiene-Darras pour la Grande Commande Photojournalisme

Réalisation d'un Cocon végétalisé au FAM Clair Bois, action financée par la Région Île-de-France



Ce projet, lauréat du Budget Participatif Écologique de la Région 2022, a pour objectif de créer une zone sensoriellement paisible.

Situé devant le pavillon le plus exposé au soleil, il permettra aux résidents de trouver pendant les fortes chaleurs des mois d'été, une zone de fraîcheur en extérieur, plutôt que d'être obligés de se réfugier à l'intérieur avec la climatisation. Ce projet est réalisé avec la participation active de plusieurs résidents (assemblage des jardinières, décoration au pochoir, remplissage de terre végétale, installation des végétaux et entretien).



Siège

Le siège d'AelDF a saisi l'opportunité du départ de son voisin rue de Cronstadt pour étendre ses locaux, où l'équipe commençait à être à l'étroit. Les nouveaux locaux, occupés dès le début mars comprennent notamment un grand espace pour l'équipe des comptables, un local pour le dispositif d'aide aux aidants à venir, et une grande salle de réunion multifonctions pouvant accueillir les réunions de formation, de direction, et celles du conseil d'administration.



Ateliers numériques à la Résidence Bois d'Arcy



En complément des équipements financés par la Fondation Orange, c'est dans le cadre d'un partenariat avec Orange Solidarités, association du numérique solidaire de la Fondation que les jeunes adultes locataires

de Bois d'Arcy ont pu bénéficier d'ateliers numériques sur les thèmes:

- o Réseaux sociaux: Ma vie privée, je la protège!
- o Recherche d'emploi ou bénévolat: faire un CV

Merci aux bénévoles d'Orange Solidarités qui ont assuré la tenue de ces ateliers!

L'apprentissage de l'utilisation des sites administratifs pour faire ses démarches en ligne est également travaillé avec le travailleur social d'ALFI à la résidence.



Transferts



Transfert à Morzine du 4 au 8 mars pour certains jeunes de l'**IME Notre Ecole**, avec découverte de l'activité HandiSki.



En mai fais ce qu'il te plait ! C'est la possibilité qui a été offerte à 3 enfants accompagnés par 5 professionnelles du **SESSAD Grange Ory**, partis pour 4 jours dans un gîte en pleine campagne. Une première pour ces jeunes hors de l'environnement familial. Au programme : baignade à la piscine et à la mer, balade à cheval et dégustation de crêpes sur le sable de Normandie. De bons moments passés et de supers souvenirs créés, pour ce premier séjour et certainement pas le dernier ! Ce séjour s'est très bien passé et les familles ont apprécié le répit offert. Deux autres séjours sont prévus début juillet.

Un «Séjour autonomie» du 18 au 12 avril à Center Park pour 6 jeunes du Pôle Pro du **SESSAD Aidera**, accompagnés de 3 professionnelles et construit quasiment en intégralité par les jeunes: ils ont eu 3 réunions de préparation, durant lesquelles ils ont choisi ce qu'ils allaient faire à manger et avec qui, les activités, réfléchi à comment faire leur valise en fonction des activités et de la météo et préparé la réunion de présentation du séjour à leurs parents. L'objectif de ce séjour était de renforcer l'autonomie dans tous ses aspects de ces futurs jeunes professionnels. Un travail en amont a été réalisé et approfondi par les éducateurs référents lors de séances individuelles.



Aux tâches quotidiennes, sont venues s'ajouter des activités plaisantes choisies par eux en fonction des uns et des autres et du budget (Aquamondo, mini-golf, bowling, vélo,...). Les soirées n'étaient pas en reste : quizz interactif, mini-jeux et karaoké ont permis aux jeunes de s'épanouir pleinement.

Un journal pour encourager la participation des jeunes de la Plateforme Eclair

Une nouvelle activité est proposée aux jeunes de Bussy avec le lancement du journal «L'Eclair de Bussy». Cette initiative offre aux jeunes un espace d'expression dans lequel ils peuvent partager leurs idées, leurs expériences et leurs talents. Ainsi, ensemble et en fonction de leur appétence, ils choisissent les thèmes qu'ils souhaitent aborder, les photos, et participent à la mise en page du journal. Beaucoup d'enthousiasme de la part des jeunes à l'idée de partager leur quotidien via le support proposé.

Le 1^{er} numéro est consultable sur la page Plateforme Eclair du site AelDF



Activités pré-professionnelles à l'IME Notre Ecole



Permaculture, montage de meubles à destination de leurs sections font partie des activités proposées et appréciées des jeunes.

Conférence Autisme et Particularités Sensorielles

Une soixantaine de parents, professionnels, enseignants, AESH sont venus le 8 juin 2024 à Cachan, pour une conférence sur le thème Autisme et Particularités sensorielles animée par Joseph Schovanec organisée à l'initiative du **SESSAD Grange Ory**. Tous ont apprécié les échanges nourris, touchants par moment et l'humour si particulier de J. Schovanec pour évoquer le sujet.



Le Pôle Autisme 94, un pôle implanté dans son territoire



Les 22 et 31 mai, le **Pôle Autisme 94** a participé

au Forum de la MDPH94 et au Forum Centr'Aider. L'occasion de nouer de nouveaux partenariats et d'échanger avec les familles.

Coté Professionnels, le **SESSAD Grange Ory** auquel le DAR de Thiais est rattaché a été invité par A+ Conseil qui supervise 50 des 65 DAR de France à participer à la Première Journée des DAR (Dispositif d'Autorégulation) tenue à Bordeaux : échanges sur les pratiques, conférence sur la gestion des troubles oppositionnels avec provocation (TOP).



Journée Évasion au Stade de France



Les jeunes de l'**IME A l'École de Ted et ses Amis** ont participé le 24 avril à la journée Evasion au Stade de France. Celle ci organisée dans 3 stades mythiques (Paris, Marseille, Lyon) par l'association Premiers de cordée et placée pour cette 10^e édition sous le signe des Jeux Olympiques et Paralympiques, a permis à 4 000 enfants malades et/ou en situation de handicap accompagnés de leurs familles, de profiter d'une respiration sportive, ludique et festive.



Handi'classes à Cachan

La ville de Cachan a organisé dans le cadre de sa semaine du handicap du 27 au 31 mai une sensibilisation à l'autisme de tous les écoliers de CMI et CM2 de la ville, avec la présence de professionnels du **SESSAD Grange Ory**.



Vie Associative...

Future résidence accueil de Mareil Marly

Le 3 juin a eu lieu à Mareil Marly (78) la pose de la première pierre d'une future résidence DOMNIS, en présence des Présidents de Domnis, d'Agelis, d'AeIDF et du Maire de Mareil-Marly. Cette résidence, dont l'ouverture est prévue pour l'été 2025, sera composée de 16 logements type studio pour personnes avec TSA et de 16 autres logements sociaux.

AeIDF est particulièrement heureuse de l'engagement de ses partenaires, Domnis/Agelis et la Mairie de Mareil-Marly, pour faire avancer l'inclusion des jeunes adultes avec TSA, avec cette nouvelle solution de logement en habitat social. Le Président d'AeIDF a rappelé la motivation de l'Association, qui depuis plus de 10 ans travaille sur de tels projets, afin de trouver une réponse adaptée au besoin des jeunes adultes avec TSA, **autonomes et qui souhaitent "vivre chez eux"** sans être pour autant isolés. Il a remercié

la Mairie de Mareil-Marly pour son soutien fort et constant pour résoudre le problème du bâti et proposer un « écrin » d'inclusion dans la cité ; et Domnis/Agelis pour sa volonté d'adresser l'angle mort que représente le logement des jeunes adultes avec TSA suffisamment autonomes pour vivre seuls mais pas indépendants, et ainsi fluidifier leur Parcours de l'autisme.



Il est aussi revenu sur la gageure que représentent de tels projets au confluent de 2 univers qui ont du mal à coopérer, d'un côté l'habitat social, qui prône la mixité des publics accueillis, et de l'autre le médico-social, qui accepte la spécificité de chaque handicap et le besoin de s'y ajuster.

Pour les personnes TSA, le « Où vivre ? » n'est qu'une partie de l'équation, le « Comment bien vivre en autonomie dans son logement ? » est indispensable. Nous sommes convaincus que la réussite d'un tel projet repose aussi sur le peuplement avec un groupe homogène, sachant respecter les règles du vivre-ensemble, sur l'adaptation des process du bailleur au handicap accueilli et sur la possibilité d'accompagnement spécifique des jeunes adultes qui en ont encore besoin.

Pour mémoire, un premier projet a déjà ouvert à Bois d'Arcy en 2022 en partenariat avec le bailleur social ARCADE / Alfi. Il accueille 23 jeunes adultes TSA, locataires de leur propre studio. D'autres projets sont également en chantier en Ile de France.



Plus que jamais, nous avons besoin de vous...
Pensez à renouveler votre adhésion pour 2024.
Merci de votre soutien et engagement!

AeIDF est reconnue d'intérêt général. Adhésions et dons sont fiscalement déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers



Plus d'informations sur
www.autisme-en-idf.org



AeIDF INFOS - Autisme en Ile-de-France, association loi 1901 - 43bis rue de Cronstadt - 75015 Paris

Directeur de la Publication: Jean-Marc Monguillet, Président de l'association

Comité Editorial: MP.Bouhélier, M.Feroldi, C.Kermagoret, Y.Mokkadem, JM.Monguillet.

12 Contact: groupecom@autisme-en-idf.org Dépôt légal: juin. 2024 ISSN: 2647-820X (imprimé) / 2780-0393 (en ligne)

Imprimé à l'ESAT de la Grange Saint-Louis - 23 avenue Charles Edouard Jeanneret, ZI Technoparc, 78300 Poissy